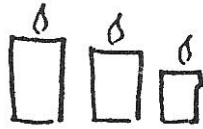




Dimanche 15 décembre 2013
3^{ème} dimanche de l'Avent – Année A
Feuille paroissiale

« Faire Naitre »



QUELQUES QUESTIONS A PROPOS DU DENIER DE L'EGLISE

A quoi sert le denier de l'Eglise ?

Le denier de l'Eglise – anciennement denier du culte – permet à une paroisse

- 1) de vivre et de faire ce pour quoi elle existe,
- 2) et d'aider d'autres paroisses qui seraient dans la gêne.

Qu'entendez-vous par « vivre et faire ce pour quoi elle existe » ?

- 1) faire vivre son « personnel » (prêtre(s) et salariés comme secrétaire, organiste, personnel d'entretien ...); entretenir son patrimoine bâti si cette paroisse appartient au diocèse dans le cas de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ...
- 2) lui donner la possibilité du culte, de la formation des jeunes et des adultes en vue de l'évangélisation, et du service des hommes par des œuvres « charitables ».

Et « aider d'autres paroisses » ?

Dans notre diocèse de Nanterre, comme dans beaucoup d'autres, nous sommes dans un système de péréquation. Chaque année, chaque paroisse verse au niveau diocésain une sorte de contribution calculée grâce à plusieurs paramètres (nombre des paroissiens, niveau moyen d'impôts ...). Cette contribution permet à l'évêque de soutenir les paroisses de son diocèse en manque de ressources.

Et le Vatican, là-dedans ?

C'est nous qui soutenons le Vatican - tous les deux ans par la quête du denier de Saint Pierre - et pas le contraire. Cela lui permet de faire vivre les Eglises des pays économiquement pauvres.

Et le gouvernement français ?

Cette question est souvent posée, mais elle m'étonne toujours. C'est comme si on ignorait que depuis 1905 nous vivons en France sous le régime de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ce qui veut dire que les « paroisses » (= communauté de baptisés), leur personnel et leurs activités, ne reçoivent aucune subvention de l'Etat et que les « églises » (bâtiments culturels) construites après 1905 sont entretenues par les communautés paroissiales.

Ce qui signifie ?

Ce qui signifie qu'une paroisse française (= la communauté des baptisés) comme la nôtre ne reçoit aucune aide financière ni du Vatican ni du gouvernement. Par contre, notre église (et notre presbytère), construite avant 1905, appartient à la mairie. Comme notre paroisse est assimilée à une association non lucrative, elle ne peut rien « produire » (au sens industriel et économique du terme). Pour vivre et se développer, elle ne peut compter que sur la contribution libre de ses membres.

Et c'est ce qui se passe ?

Oui. Mais si les donateurs actuels sont généreux et ne diminuent pas la masse de leur don annuel malgré la crise actuelle, leur moyenne d'âge augmente et leur nombre diminue à cause des décès.

Manifestement, les jeunes familles n'ont pas pris le relais et n'ont pas compris que la paroisse où elles se sont mariées, où elles font baptiser leurs enfants, où elles souhaitent le catéchisme pour ces mêmes enfants, ont des besoins financiers ne serait-ce qu'en électricité, en chauffage, en impôts locaux ...

Car une paroisse comme la nôtre paie des impôts locaux ?

Eh oui, c'est la règle pour toutes les paroisses de France et de Navarre !

Conclusion

Conclusion : même si le « moteur » d'une paroisse, comme de toute l'Eglise, est l'Esprit Saint, si on ne met pas d'essence dans le moteur, il s'arrête. Jésus lui-même était accompagné de personnes qui l'assistaient de leurs biens. Merci donc à tous ceux qui donnent librement, même peu, pour faire vivre notre communauté paroissiale.

Père Jean-Paul

AVENT-NOEL : DATES et HORAIRES à RETENIR

↳ **Sacrement du pardon :**

- **Samedi 21 décembre**, de 18h00 à 20h00, à Vaucresson
- **Dimanche 22 décembre**, de 18h00 à 20h00, à Marnes
- **Lundi 23 décembre**, de 10h00 à midi à Vaucresson

↳ **Messes de Noël :**

- **Mardi 24 décembre : 18h** à Vaucresson ; **23h** à Marnes
- **Mercredi 25 décembre : 11h** à Vaucresson

Une « boîte à mots » est disponible au fond de l'église, vous pouvez y glisser les mots que vous inspire le thème de l'Avent : « Faire Naitre »

AGENDA

- **Dimanche 15 décembre, 3^{ème} dimanche de l'Avent**: à 10h, messe des familles, suivie du « KT-parents » ; Vente au profit du **Secours Catholique** à la sortie de la messe ; à 17h, Concert des « African Bach Christi »
- **Mardi 17 décembre** : à 20h45, « Mardi liturgique » à Vaucresson
- **Mercredi 18 décembre** : à 9h, messe ; à 9h45, catéchisme suivi à 11h d'une **célébration** avec les enfants de la **Gentilhommière**.
- **Judi 19 décembre** : de 19h30 à 20h15, « Louange » à Vaucresson
- **Samedi 21 décembre** : de 18h à 20h, **confessions** à Vaucresson
- **Dimanche 22 décembre, 4^{ème} dimanche de l'Avent** : à 10h, messe (intention : Jean-Loup ZELLER†) ; de 18h à 20h, **confessions** à Marnes
- **Lundi 23 décembre** : de 10h à 12h, **confessions** à Vaucresson
- **Mardi 24 décembre, nuit de Noël** : à 18h, messe à Vaucresson ; **23h, messe de minuit à Marnes**
- **Mercredi 25 décembre, Noël**: à 11h, messe à Vaucresson
- **Dimanche 29 décembre, Sainte famille** : à 10h, messe